

Réunion du 29 juin 2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 109
Nombre de présents : 95
Nombre de votants : 105

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Frédéric LAVIELLE, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Idelette DEMAISON, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Isabelle NOUSTY (suppléante de Paul MONTAUT), Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Nicole TURRA, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Michel LAGOUARDAT, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Louis GOUDICQ, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Véronique ETCHART, Estelle PALIS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSE, Patrice LAURENT, Stéphanie LERICHE, Jeanne LUGA, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Corinne RHOUY, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Fabien LARRIVIERE, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Catherine LEYGUES, Bernadette PRADA, Bernard TURPAIN, Thierry LAFFITTE, Claude ESCOFET, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Elisabeth SAN AUGUSTIN (suppléante de la commune de Sarpourenx), Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Didier ALSINET, Axelle MARCHET (pouvoir à Alice BENAVENTE), Michel LAURIO (pouvoir à Michel CAMDESSUS), Louis COSTEDOAT, Michel JESER, Paul MONTAUT, Jacques CLAVE, Anthony BERBEL (pouvoir à Gilbert AURRIAC), Emmanuel HANON (pouvoir à Francis GRINET), Jean-Pierre HOURCLE (pouvoir à Valérie MARQUEHOSSE), Marie-Luce MUSEL (pouvoir à Pierrette DOMBLIDES), Patrick PEYRE-POUTOU (pouvoir à Claire-Lise LAFOURCADE), Jean-Marc TERRASSE (pouvoir à Bernadette PRADA), Sylvie DAHETZE (pouvoir à Jacques CASSIAU-HAURIE), Hélène MARTEUILH (pouvoir à Aline LANGLES).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 54 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. Yves SALANAVE-PÉHÉ

Le compte administratif constate les réalisations en dépenses et en recettes et les compare aux prévisions budgétaires.

Il permet de constater les résultats qui seront affectés par délibération et fixe le montant des restes à réaliser.

Les tableaux ci-dessous présentent par section et chapitre les crédits ouverts au budget 2014, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

I - LES RESULTATS

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Fonctionnement	49 233 264,91	57 227 518,80	7 994 253,89
Réalisations de l'année 2014	49 233 264,91	54 440 245,54	5 206 980,63
Excédents de fonctionnement 2013 reportés	-	2 787 273,26	2 787 273,26

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Investissement	36 572 062,25	28 701 354,35	- 7 870 707,90
Réalisations de l'année 2014	27 714 304,80	23 951 584,35	- 3 762 720,45
Déficits d'investissement 2013 reportés	3 997 685,99		- 3 997 685,99
Restes à réaliser	4 860 071,46	4 749 770,00	- 110 301,46

II - SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – DEPENSES : le taux de réalisation global est effectué **sans le virement à la section d'investissement qui est un virement prévisionnel qui ne donne pas lieu à réalisation.**

Les données du compte administratif permettent de mesurer la **capacité d'autofinancement réelle brute** de la collectivité. Elle s'élève à **9 540 931 €** en 2014.

Le taux de réalisation global de la section de fonctionnement soit **97,50 %** est particulièrement important cette année.

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalizations	% de réalisation
	TOTAL DEPENSES	55 500 428,83	49 233 264,91	97,50%
011	Charges à caractère général	8 901 326,52	8 771 291,47	98,54%
012	Charges de personnel	14 386 047,00	14 062 995,59	97,75%
014	Atténuation de produits	14 042 334,00	13 793 541,68	98,23%
65	Charges de gestion courante	4 507 571,00	4 293 731,76	95,26%
66	Charges financières	772 000,00	521 754,25	67,58%
67	Charges exceptionnelles	3 483 749,45	3 399 206,81	97,57%
	Total dépenses réelles de fonctionnement	46 093 027,97	44 842 521,56	97,29%
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	5 003 352,03		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	4 404 048,83	4 390 743,35	99,70%

- Les charges à caractère général

Elles s'élèvent à 8,7 M€ en 2014, c'est le chapitre qui a le plus fort taux de réalisation.

- Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 14 M€ en 2014.

- Les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, contingents et participations obligatoires, subventions organismes publics et privés)

Les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :

- 1 304 736 € pour la contribution au SDIS
- 980 081 € pour les participations et subventions aux organismes publics.
- 1 852 894 € pour les associations.

- Les reversements de fiscalité

Les attributions de compensation versées aux communes se sont élevées à 12,33 M€ en 2014.

La contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales pris en charge par la communauté de communes de Lacq Orthez a représenté 1 434 732 € en 2014.

- Les charges financières

Les intérêts de la dette se sont élevés à 670 912 €. Le rattachement des intérêts courus non échus fait diminuer la réalisation de ce chapitre.

II – RECETTES : le taux de réalisation global est effectué **sans l'excédent reporté** qui ne donne pas lieu à réalisation.

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
	TOTAL RECETTES	55 503 177,27	54 440 245,54	103,27 %
013	Atténuation de charges	411 000,00	392 534,84	95,51 %
70	Produits des services	1 744 300,00	1 844 752,58	105,76 %
73	Impôts et taxes	34 168 112,00	36 116 589,40	105,70 %
74	Dotations, participations	15 056 239,33	14 600 833,32	96,98 %
75	Produits de gestion courante	411 015,00	467 453,32	113,73 %
77	Produits exceptionnels	868 445,00	961 289,40	110,69 %
	Total recettes réelles de fonctionnement	52 659 111,33	54 383 452,86	103,27 %
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	56 792,68	56 792,68	100,00 %
002	Excédents reportés	2 787 273,26		

- Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)

Il s'agit des remboursements concernant le personnel : remboursements de l'Etat pour les emplois aidés et remboursements d'assurances notamment, qui s'élèvent à 392 534 €.

- Les produits des services et du domaine

Ce chapitre enregistre des recettes supplémentaires par rapport aux prévisions de + 100 452 €. Les principaux postes se décomposent comme suit :

- les produits de l'école de musique : 64 148 €
- les produits des crèches : 200 840 € (+ 14 840 € par rapport à la prévision)
- Le transport à la demande : 14 000 €
- Entretien des espaces verts : 59 241 € (+ 9 241 € par rapport à la prévision)
- Les mises à disposition de personnel : budget annexe déchets : 1 397 224 € ; autres mises à disposition : 88 478 € (+ 78 478 € par rapport à la prévision).

- Les impôts et taxes

Ce chapitre enregistre des recettes supplémentaires par rapport aux prévisions avec notamment + 388 929 € pour la CVAE, + 344 235 € pour le FNGIR, + 164 865 € pour l'IFER, + 431 918 € pour les contributions directes (rôles supplémentaires).

Dans ce chapitre apparaissent les diverses composantes du **panier fiscal hors la DC RTP que l'on trouve au chapitre 74 :**

Le panier fiscal total atteint 34,64 M€ et se décompose ainsi :

- la fiscalité des ménages (taxes foncières et d'habitation) et la cotisation foncière des entreprises représentent 17,55 M€ soit **50,66 %** du panier,

- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises représente 3,85 M€ en 2014 soit **11,11 %** du panier,
- la taxe sur les surfaces commerciales et l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux représentent un total de 1,47 M€ soit **4,25 %** du panier,
- le fonds national de garantie individuelle des ressources (dotation de l'Etat pour compensation de la perte de TP) : 11,77 M€ soit **33,98 %** du panier.

D'autres produits :

- la taxe de séjour : 26 672 €,
- les attributions de compensation négatives : 629 747 €,
- les droits de place : 17 000 €.

- Les dotations, subventions et participations

Ce chapitre s'élève à 14,60 M€.

Il intègre la dernière composante de compensation de la suppression de TP, à savoir la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) d'un montant de **7,39 M€** en 2014.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) comprend 2 parts pour un total de 5,67 M€ :

- Une dotation d'intercommunalité pour 2,28 M€ ;
- Une dotation de compensation de 3,39 M€

Les compensations : depuis la réintégration de la fiscalité ménages, l'Etat reverse des compensations liées aux exonérations accordées pour la cotisation foncière des entreprises, la taxe foncière et la taxe d'habitation soit 519 860 € en 2014.

Les subventions de fonctionnement versées par divers organismes et collectivités ont représenté 1M€.

- Les produits de gestion courante

Ce chapitre s'est élevé à 466 958 € en 2014 provenant des revenus des immeubles.

- Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont pour l'essentiel :

- les cessions de terrains et de matériel pour un montant total de 809 335 € ;
- des remboursements de sinistres et de charges.

III- SECTION D'INVESTISSEMENT

I – DEPENSES

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	50 665 138,24	27 714 304,80	4 860 071,46
20	Immobilisations incorporelles	530 881,24	338 521,10	26 808,00
204	Subventions d'équipement versées	7 284 280,32	4 874 674,22	142 427,97
21	Immobilisations corporelles	3 376 277,89	2 456 328,54	456 162,46
23	Immobilisations en cours	25 248 292,75	13 860 837,73	1 339 877,51
	Total des dépenses d'équipement	36 439 732,20	21 530 361,59	1 965 275,94
16	Emprunts et dettes assimilées	2 496 000,71	1 556 506,29	
	Total des dépenses financières	2 496 000,71	1 556 506,29	0,00
45	Opérations pour comptes de tiers	7 289 926,66	4 212 959,04	2 894 795,52
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	56 792,68	56 792,68	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	385 000,00	357 685,20	
001	Solde d'exécution négatif reporté n-1	3 997 685,99		

- les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement réalisées en 2014 sont très élevées, ce volume de dépenses n'avait jamais été atteint : **25,7 M€** (12,6 M€ en 2013).

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2014 s'élèvent à 4,8M€.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement est de 65 % contre 53,8 % en 2013 (dépenses mandatées).

- la dette

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 1 556 506,29 € au titre du budget principal (1 173 703,46 € en 2013).

II – RECETTES

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	50 728 279,26	23 951 584,35	4 749 770,00
13	Subventions d'investissement	5 989 604,47	2 690 223,04	2 849 770,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 942 119,55	6 600 000,00	1 400 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	24 960,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	24 931 724,02	9 315 183,04	4 249 770,00
10	Dotations et fonds divers	1 952 265,00	1 851 281,70	500 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	6 008 929,38	6 008 929,38	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	630 000,00	639 074,88	0,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	-287 040,00		0,00
	Total des recettes financières	8 304 154,38	8 499 285,96	500 000,00
45	Opérations pour comptes de tiers	7 700 000,00	1 388 686,80	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	5 003 352,03		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 404 048,83	4 390 743,35	
041	Opérations patrimoniales	385 000,00	357 685,20	

- les emprunts

8 M€ ont été contractés pour le financement du centre culturel, 6,6 M€ encaissés en 2014 et 1,4 M€ en restes à réaliser.

- Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

En 2014, 1 851 281 € ont été perçus au titre des investissements réalisés.

- Les subventions d'équipement

Elles ont représenté 4 M€ en 2014 :

- Aménagement numérique: Conseil régional : 188 735 €,
- Centre culturel multimédia : ANRU : 259 041 €, conseil régional : 186 480 €, conseil départemental des PA : 430 078 €, commune de Mourenx : 1 312 186 €,
- Voirie : 1 140 039 €,
- Commerce, artisanat : Fisac : 71 020 €,
- Office de tourisme : conseil départemental des PA : 60 528 €,
- Terrains familiaux : DDTM : 32 014 €,
- Ecole de musique : conseil régional : 90 000 €, conseil départemental des PA : 206 796 €,
- Photovoltaïque : conseil régional : 25 488 €.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire élit M. Patrice LAURENT comme Président. M. Jacques CASSIAU-HAURIE quitte la séance.

M. Patrice LAURENT invite le conseil à se prononcer sur le compte administratif du budget principal.

Le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres :

- **donne acte** à son Président de la présentation faite du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2014,
- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **arrête** les résultats tels qu'ils ont été résumés ci-avant,
- **vote** les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE

